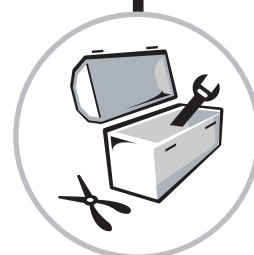


Français
13/04/06

PK 260 PK 260 + OBC

Chaudières fioul/gaz



Notice
Technique

OERTLI
www.oertli.fr

CE
1312



Sommaire

Généralités	4
1 Réglementations pour la France	4
2 Réglementations pour les autres pays	4
Description	5
1 Généralités	5
2 Composition de la gamme	5
3 Homologations	5
4 Caractéristiques techniques	6
5 Plaquette signalétique	7
6 Dimensions principales	8
6.1 Dimensions des chaudières et ballons	8
6.2 Dimensions d'implantation	9
7 Aération	10
7.1 En cas de fonctionnement au fioul	10
7.2 En cas de fonctionnement au gaz (GT 220 équipée d'un brûleur gaz soufflé)	10
Installation	11
1 Montage	11
2 Raccordement hydraulique	11
3 Raccordement à la cheminée	17
4 Raccordement du brûleur	18
5 Raccordements électriques	18
6 Remplissage en eau de l'installation	19
7 Mise en service	19
Entretien	20
1 Contrôle et nettoyage des principaux composants	20
2 Chaudière	20
3 Brûleur	23
4 Préparateur d'eau chaude sanitaire	23
Arrêt de la chaudière	24
Pièces de rechange - PK 260 - PK 260 + OBC	25

Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort



Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

Déclaration de conformité

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.
Z.I. Vieux-Thann - 2 Avenue Josué Heilmann - BP 16
F-68801 THANN Cedex
 +33 (0)3 89 37 00 84
 +33 (0)3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes suivantes :

Type du produit **PK 260 - Chaudière fioul basse température**
Modèles **4, 5, 6, 7, 8 éléments**

Norme appliquée

- **90/396/CEE Directive Appareil à Gaz**
Norme visée : EN 267 ; EN 303.3
- **73/23/CEE Directive Basse Tension**
Norme visée : EN 60.335.1
- **89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique**
Normes génériques : EN 61000-6-3 ; EN 61000-6-1
- **92/42/CEE Directive rendement**
Normes visées : EN 303.2 ; EN 304


Organisme de contrôle **GWI (D-Essen)**
CE 1312

Date : 13 mars 2006

Signature
Directeur Technique
M. Bertrand Schaff



Généralités

 **Le montage et l'installation doivent être effectués par des professionnels qualifiés. Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

1 Réglementations pour la France

Certificat de conformité

► Concerne uniquement les chaudières PK 260 / PK 260 + OBC équipées d'un brûleur à gaz soufflé :

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- De "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté modifié du 2 Août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204
Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

Etablissements recevant du public (Conditions réglementaires d'installation)

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales :
 - Pour tous les appareils : Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - Ensuite, suivant l'usage : Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

2 Réglementations pour les autres pays

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Description

1 Généralités

Les chaudières de la gamme **PK 260** ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières automatiques autonomes à eau chaude
- Chaudière **** CE**.
- Raccordement à une cheminée
- Chaudière à équiper d'un brûleur indépendant utilisant le fioul ou le gaz
- Tableau de commande **X, X2** ou **R**

Les chaudières de la gamme **PK 260 + OBC** ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières automatiques autonomes à eau chaude
- Chaudière **** CE**.
- Raccordement à une cheminée
- Chaudière à équiper d'un brûleur indépendant utilisant le fioul ou le gaz
- Tableau de commande **X, X2** ou **R**
- Production d'eau chaude sanitaire par ballon de 160 / 250 litres posé au sol sous la chaudière

2 Composition de la gamme

PKX 260 / PKX 260 + OBC	Chaudière avec tableau de commande standard X .
PKX2 260 / PKX 260 + OBC	Chaudière avec tableau de commande standard X2 pour la commande d'un brûleur 2 allures
PKR 260 / PKR 260 + OBC	Chaudière avec tableau de commande électronique R (OE-tronic 3)
PKR 260 / PKR 260 + OBC + AD217	Chaudière avec tableau de commande R (OE-tronic 3) pour la commande d'un brûleur 2 allures ou modulant.

3 Homologations

▶ **N° d'identification CE** : CE 1312

▶ **Pays de destination** : Le présent produit peut être commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse, Islande, Norvège et Roumanie.

▶ **Directive 97/23/EC** :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CEE.

La conformité des chaudières et des préparateurs d'ECS De Dietrich aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CEE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 73/23 CEE et 89/336/CEE.

4 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques ci-dessous sont données à allure nominale (puissance haute de la chaudière) pour un CO₂ de 13 % (FRANCE) et 12.5 % (BELGIQUE) au fioul et 9.5 % au gaz naturel. Les caractéristiques ci-dessous sont données à allure nominale (puissance haute de la chaudière, pour un CO₂ de :

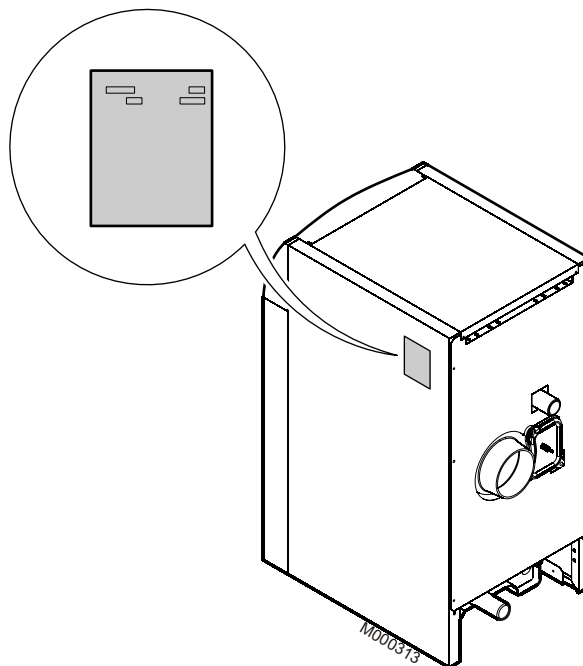
- 12 % au fioul et 9 % au gaz naturel (Allemagne)
- 12.5 % au fioul et 9.5 % au gaz naturel (Belgique)
- Température de départ : 80 °C.
- Température de retour : 60 °C.
- Pression de service maximale : 4 bar
- Température de service maximale : 100 °C
- Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C
- Réglage du thermostat de sécurité : 110 °C

Type de chaudière			PK 264 PK 264 OBC 162	PK 264 PK 264 OBC 252	PK 265 PK 265 OBC 162	PK 265 PK 265 OBC 252	PK 266	PK 267	PK 268
Puissance nominale	Pn	kW	50	50	64	64	78	92	100
Plage de puissance utile		kW	40-50	40-50	50-64	50-64	64-78	78-92	92-100
Plage de puissance enfournée		kW	43.2-54.5	43.2-54.5	54.0-69.7	54.0-69.7	69.7-84.8	84.2-100.1	99.6-108.9
Rendement PCI - à 100 % Pn (Température moyenne : 70 °C)		%	91.7	91.7	91.8	91.8	92.0	91.9	91.8
Rendement PCI - à 30 % Pn (Température moyenne : 50 °C)		%	93.9	93.9	93.7	93.7	93.6	93.8	94.1
Rendement PCI - à 30 % Pn (Température moyenne : 40 °C)		%	94.1	94.1	94.3	94.3	94.6	94.6	94.7
Brûleur fioul (Option)	1 Allure		OES155LE(1)	OES155LE(1)	OES155LE(1)	OES155LE(1)	OES255LE	OES255LE	OES255LE
	1 Allure		OEN251LE	OEN251LE	OEN251LE	OEN251LE			
	2 Allures						OES255LZ(1)	OES255LZ(1)	OES255LZ(1)
	1 Allure (Belgique)		OES153LE	OES153LE	OES153LE (≤ 60 kW)	OES153LE (≤ 60 kW)			
Brûleur gaz (Option)	1 Allure		OES155GE	OES155GE	OES155GE	OES155GE	OES155GE (≤ 70 kW)		
	1 Allure						OEN255GE (> 70 kW)		
	2 allures ou modulant						OEN255GI (> 70 kW)	OEN255GI	OEN255GI
Nombre d'éléments fonte		4	4	5	5	6	7	8	
Débit d'eau nominal (Puissance nominale)	$\Delta T = 20K$	m ³ /h	2.151	2.151	2.754	2.754	3.356	3.959	4.303
Pertes à l'arrêt	$\Delta T = 30K$	W	197	197	213	213	226	238	247
Pertes par les parois	$\Delta T = 30K$	%	64	64	68	68	70	72	73
Puissance électrique auxiliaire (Puissance nominale - Hors circulateur)		W	10	10	10	10	10	10	10
Contenance en eau		litres	36	36	43	43	50	57	64
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 15K$	mbar*	11.0	11.0	17.8	17.8	26.5	36.7	43.4
Volume circuit de fumées		litres	54	54	68	68	83	97	111
Chambre de combustion	Ø inscrit	mm	309	309	309	309	309	309	309
	Profondeur	mm	446	446	573	573	700	827	954
	Volume	litres	33	33	42	42	51	60	69
Débit massique des fumées	Fioul	kg/h	83	83	106	106	129	152	166
	Gaz	kg/h	91	91	117	117	143	168	183
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 mbar		mbar	0.2-0.5	0.2-0.5	0.3-0.6	0.3-0.6	0.3-0.8	0.4-0.8	0.6-0.9
Température de fumées (Température chaudière = 70 °C)		°C	<195	<195	<195	<195	<195	<205	<205
Poids (à vide)	PK 260	kg	218	218	257	257	297	336	375
	PK 260 + OBC	kg	318	348	357	387	-	-	-
Capacité du ballon PK 260 + OBC		litres	160	250	160	250	-	-	-
Puissance échangée (5) (7) PK 260 + OBC		kW	28	36	28	36			

Type de chaudière			PK 264	PK 264	PK 265	PK 265	PK 266	PK 267	PK 268
			PK 264 OBC 162	PK 264 OBC 252	PK 265 OBC 162	PK 265 OBC 252			
Débit spécifique ** (6) (7)	$\Delta T = 30K$	litres/min	20.5	30	20.5	30			
Débit horaire ** (6) (7)	$\Delta T = 35K$	l/h	690	885	690	885			
Débit sur 10 minutes*** (6) (7)	$\Delta T = 30K$	litres/ 10 min	255	385	255	385			
Constante de refroidissement Cr		Wh/ 24h.L.K	0.26	0.23	0.26	0.23			
Pertes par les parois (ECS)	$\Delta T = 45K$	kW	78	108	78	108	690	810	690
Puissance électrique auxiliaire (ECS)		kW	80	80	80	80	255	385	255

- (1) Sauf Belgique
- (2) jusqu'à 60 kW
- (3) jusqu'à 70 kW
- (4) au-delà de 70 kW
- (5) Température entrée échangeur : 80 °C
Température eau chaude sanitaire : 45 °C
- (6) Consigne sanitaire = 60 °C - Température moyenne eau chaude sanitaire : 40 °C - Consigne chaudière : 80 °C
- (7) Température eau froide : 10 °C
- *
- 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa / 1 K = 1 °C
- **
- Débit spécifique : Elévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.
- ***
- Capacité de puisage : Débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes ramené à une température de 30 °C. Condition de départ : Eau à 10 °C dans la chaudière.

5 Plaquette signalétique



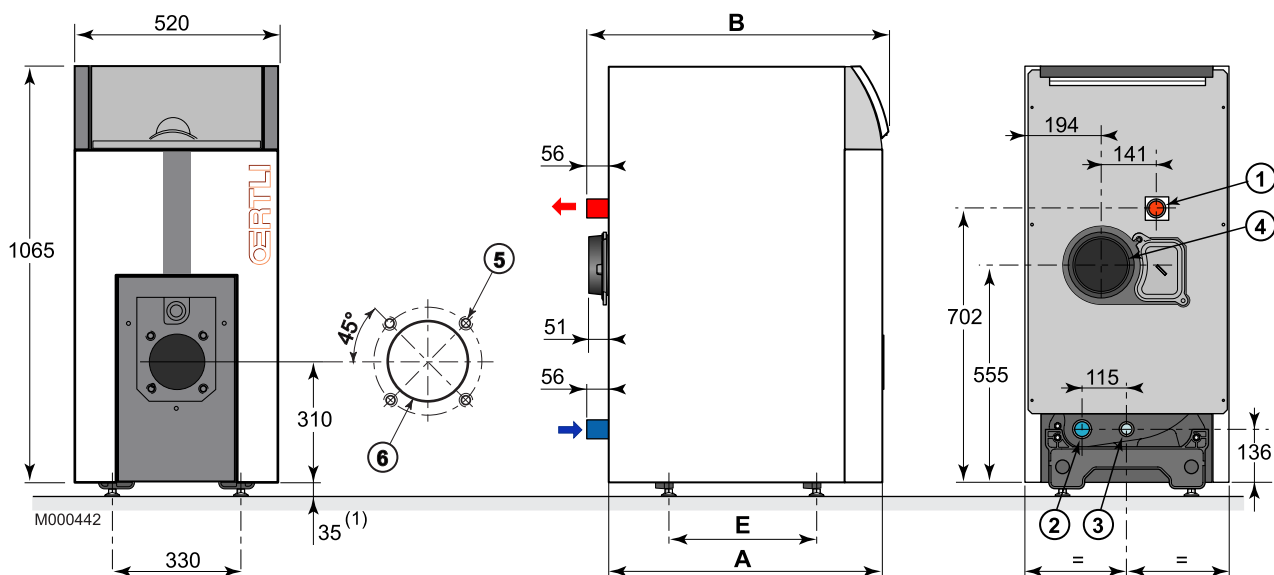
La plaquette signalétique identifie le produit et indique en particulier :

- La date de fabrication : XX (Année) - XX (Semaine).
- Le numéro de série.

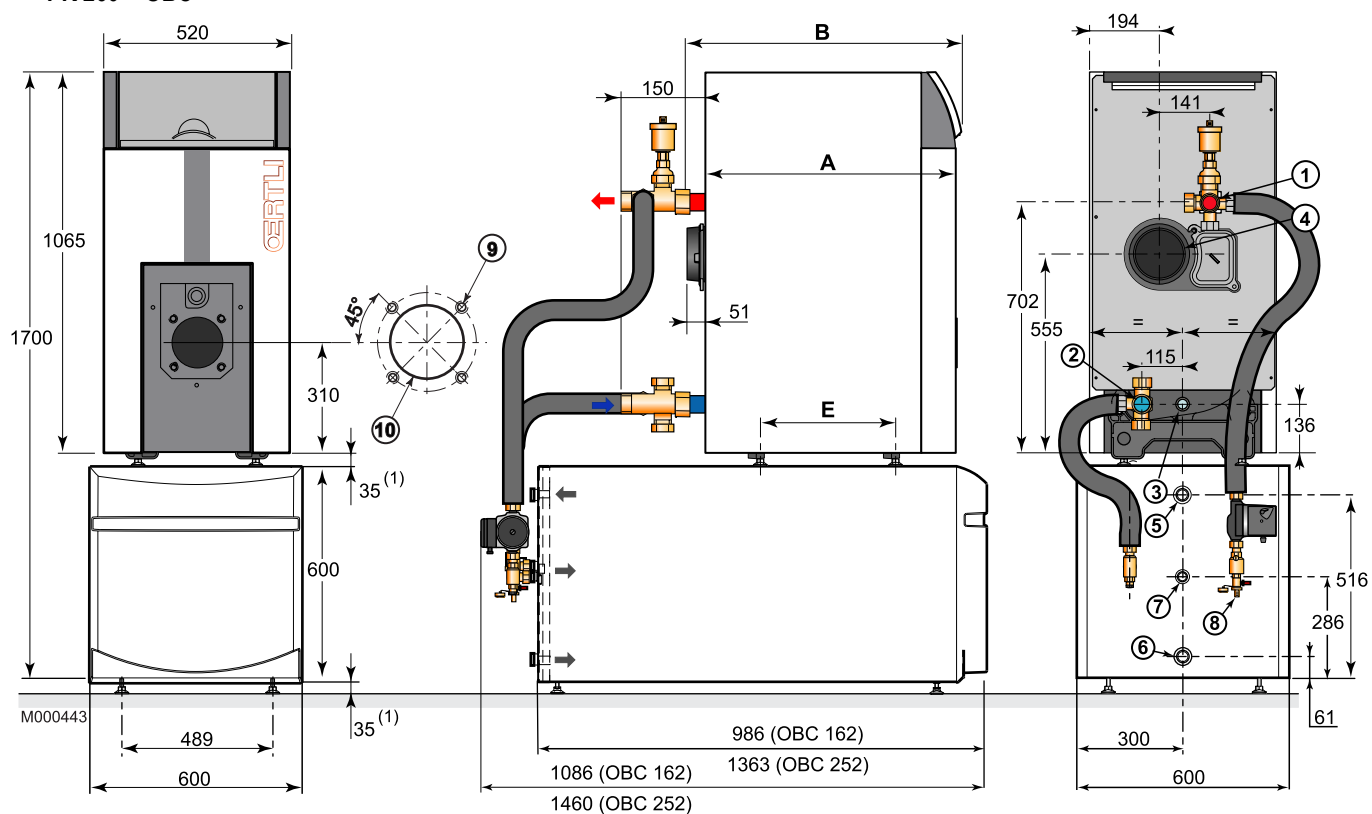
6 Dimensions principales

6.1 Dimensions des chaudières et ballons

• PK 260



• PK 260 + OBC



	PK 264	PK 264/162 PK 264/252	PK 265	PK 265/162 PK 265/252	PK 266	PK 267	PK 268
A	700	700	827	827	954	1081	1208
B	772	772	899	899	1026	1153	1280
Ø C	153	153	153	153	180	180	180
Ø C	150	150	150	150	180	180	180
① ②	R1 1/4	R1 1/2	R1 1/4	R1 1/2	R1 1/2	R1 1/2	R1 1/2
E	380	380	507	507	634	761	888

1. Départ chauffage
2. Retour chauffage
3. Orifice de vidange / remplissage
Rp 3/4
4. Buse de fumées Ø C
5. Départ eau chaude sanitaire - G 1
6. Entrée eau froide sanitaire - G 1
7. Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire - G 3/4
8. Robinet de remplissage/vidange
(raccordement pour tuyau Ø intérieur 14 mm)

9. Sortie échangeur thermique
10. Entrée échangeur thermique
11. 4xM8 sur Ø 150 et 4 pointages sur Ø 170
12. Perçage Ø 110 - Prédécoupage Ø 130

R = Filetage

Rp = Filetage extérieur cylindrique, étanchéité par joint plat

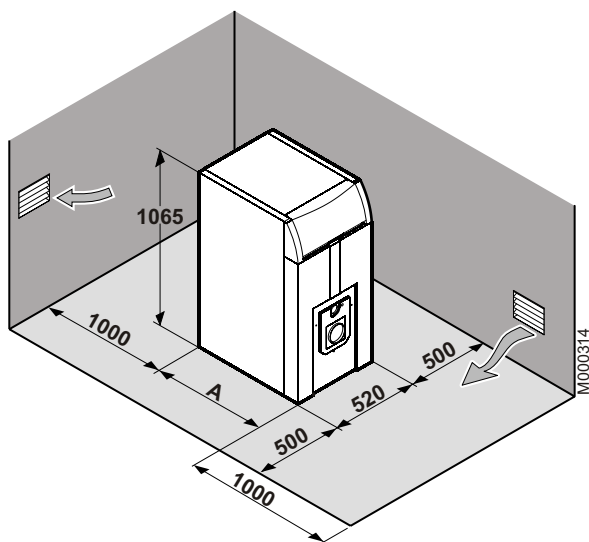
- (1) Pieds réglables : Cote de base 35 mm. Réglage possible de 35 mm à 50 mm
- (2) Pieds réglables : Cote de base 35 mm. Réglage possible de 35 mm à 40 mm

6.2 Dimensions d'implantation

Réserver un espace autour de la chaudière pour assurer une bonne accessibilité à l'appareil.

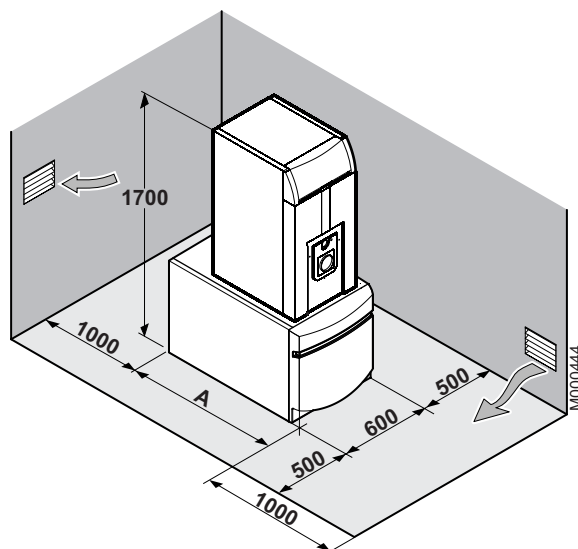
Dimensions minimales conseillées (en mm) :

• PK 260



Chaudière	A (mm)
PK 264	700
PK 265	827
PK 266	954
PK 267	1081
PK 268	1208

• PK 260 + OBC



Chaudière	A (mm)
PK 264/162	930
PK 264/252	1306
PK 265/162	930
PK 265/252	1306

7 Aération

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

7.1 En cas de fonctionnement au fioul

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
 - Aboutir à la partie basse du local,
 - Être de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm² par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm².
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
 - Être placée en partie haute du local,
 - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
 - Être de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm²).

Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm².
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

7.2 En cas de fonctionnement au gaz (GT 220 équipée d'un brûleur gaz soufflé)

France : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme DTU 61.1 (P 45 204) et en particulier à l'instruction relative aux aménagements généraux (Cahier 1764 avril 1982)

Belgique : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme NBN D 51.003

Allemagne : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme à la norme VDI 2050 fiche 1 et aux autres réglementations locales en vigueur.

Autres pays : la section de l'aération, obligatoire dans le local où est installée la chaudière, doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays.

Attention :

Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc... Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.


Installation

1 Montage

 Voir : Notice d'installation de la chaudière.


2 Raccordement hydraulique


L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

 **pour PK 260 + OBC : Avant d'effectuer le raccordement à l'installation de chauffage, procéder au montage et au raccordement entre la chaudière et le préparateur ECS.**


 Voir : Notice d'installation de la chaudière.

2.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage


 **Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).**

 **Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.**

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage et de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire, il est indispensable de rincer ces circuits pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

 **Dans le cas d'installations à protection thermostatique, seules les soupapes de sécurité portant la mention "H" peuvent être raccordées, et ce uniquement au piquage de sécurité départ de la chaudière ; leur capacité de vidange doit correspondre à la puissance nominale utile maximale de la chaudière (Allemagne : DIN 4751 fiche 2).**

2.2 Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire

 Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

2.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

Légende des schémas

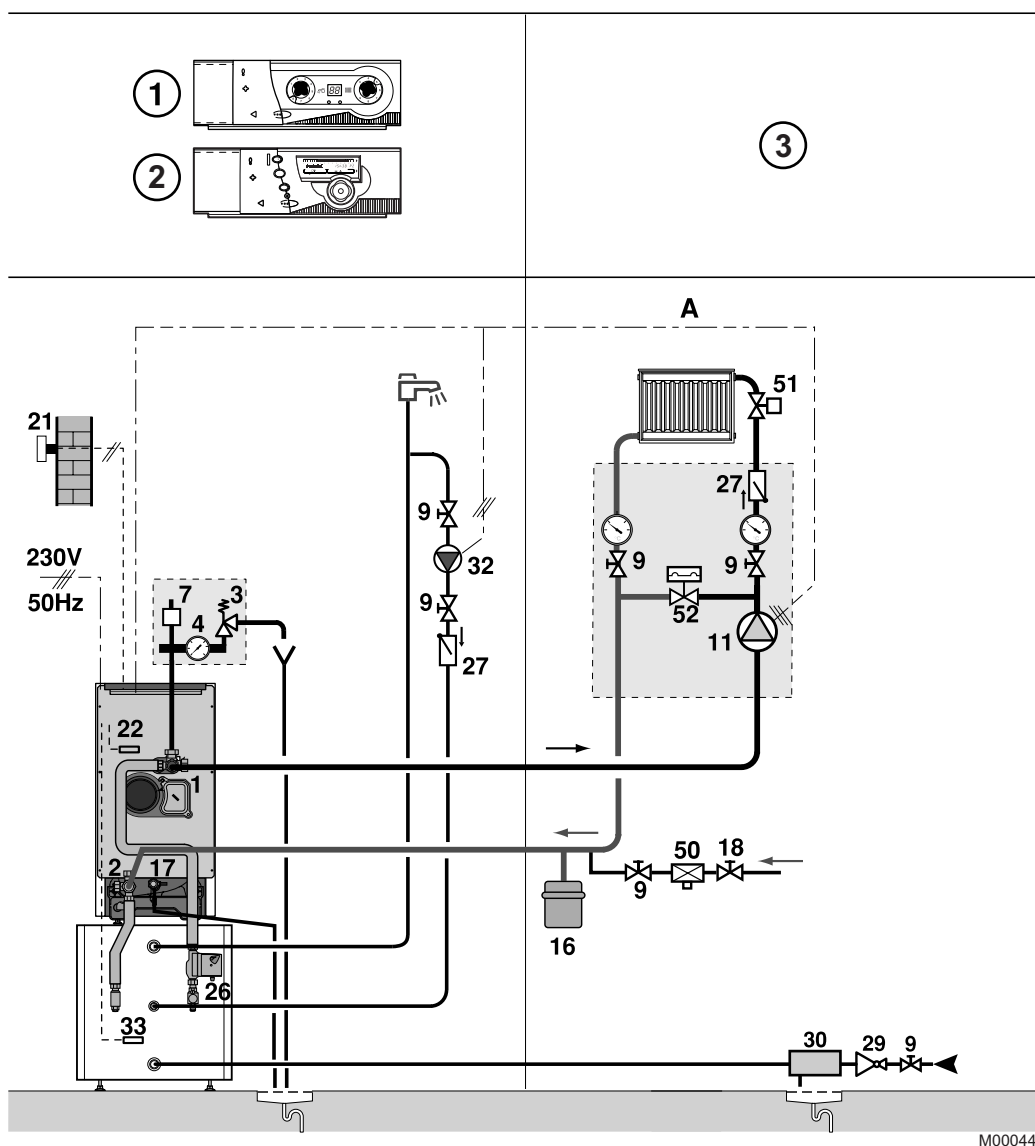
1	Départ chauffage
2	Retour chauffage
3	Soupape de sécurité 3 bar
4	Manomètre
7	Purgeur automatique
9	Vanne
10	Vanne mélangeuse 3 voies
11	Accélérateur chauffage
16	Vase d'expansion
17	Vanne de vidange
18	Remplissage du circuit chauffage
21	Sonde de température extérieure Pas de sonde avec le tableau B/B2/X Livrée d'origine avec le tableau E/ER/E1/E1R/D
22	Sonde chaudière de la régulation
23	Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24	Entrée primaire de l'échangeur du préparateur ECS
25	Sortie primaire de l'échangeur du préparateur ECS
26	Pompe de charge sanitaire
27	Clapet anti-retour
28	Entrée eau froide sanitaire
29	Réducteur de pression
30	Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
31	Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire
32	Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
33	Sonde de température eau chaude sanitaire (Option)
44	Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50	Disconnecteur
51	Robinet thermostatique
52	Soupape différentielle
56	Retour boucle de circulation ECS
57	Sortie eau chaude sanitaire
65	Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)
75	Pompe à usage sanitaire

Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

- **Brûleur 1 allure :**
 - Tableau de commande **X** (standard)
 - Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**,
- **Brûleur 2 allures - Brûleur modulant :**
 - Tableau de commande **X2** (standard - 2 Allures)
 - Tableau de commande **R (OE-tronic 3)** + Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (option).

i Le tableau X/X2 peut piloter d'origine un deuxième circuit direct (Thermostats d'ambiance livrables en option).



M000445

- ① Tableau de commande **X/X2**
- ② Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**

- ③ Sans l'option : Tableau d'origine - Brûleur 1 allure
ou
Option AD217 : Tableau de commande R + Brûleur 2 allures /
Brûleur modulant.

Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

- **Brûleur 1 allure :**

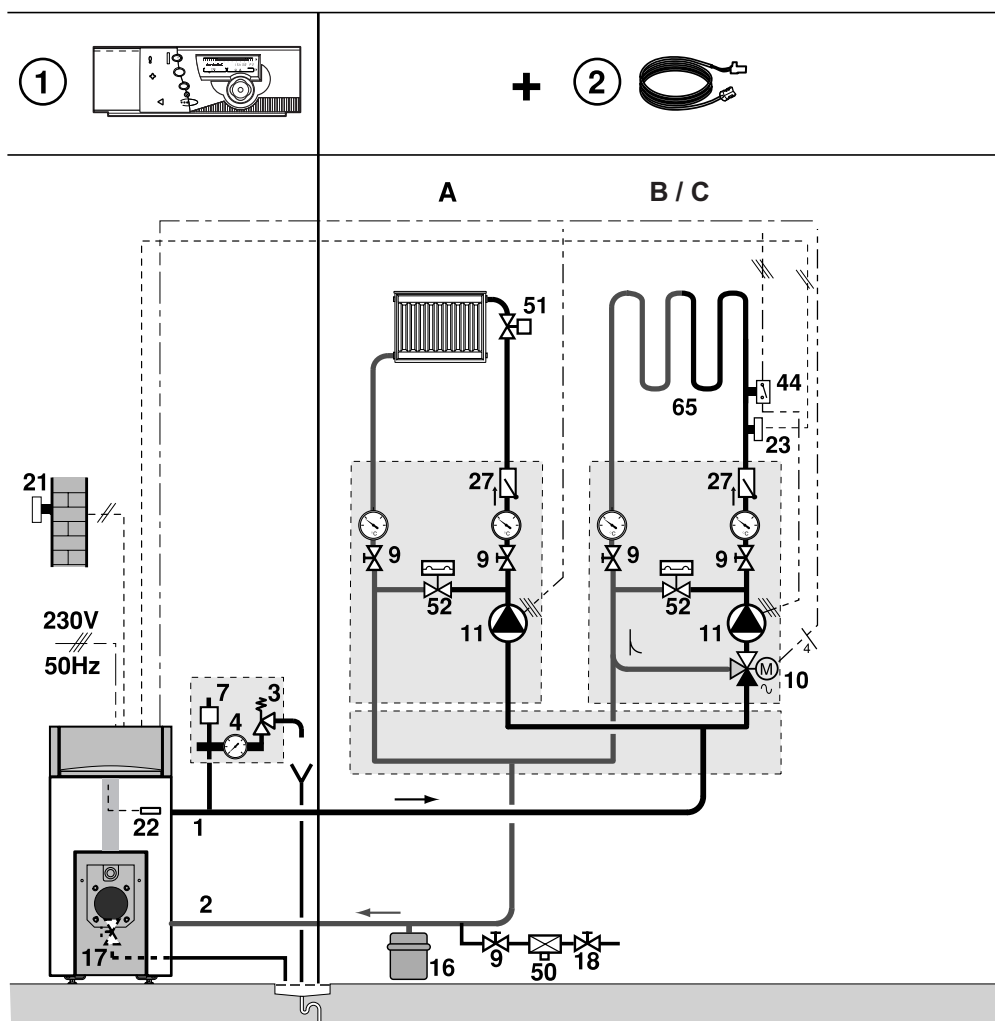
Ce type d'installation doit être commandé par le tableau **R (OE-tronic 3)** plus l'option "Sonde de départ" (Colis AD199)

- **Brûleur 2 allures - Brûleur modulant :**

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (option)
- Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)

i Le circuit **A** peut ne pas être présent.



M000446

① Tableau d'origine

② Brûleur 1 allure :

Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)

ou

Brûleur 2 allures / Brûleur modulant :

Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (option) +

Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)

* Brûleur 1 allure : Circuit B

Brûleur 2 allures / Brûleur modulant : Circuit B, C

Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

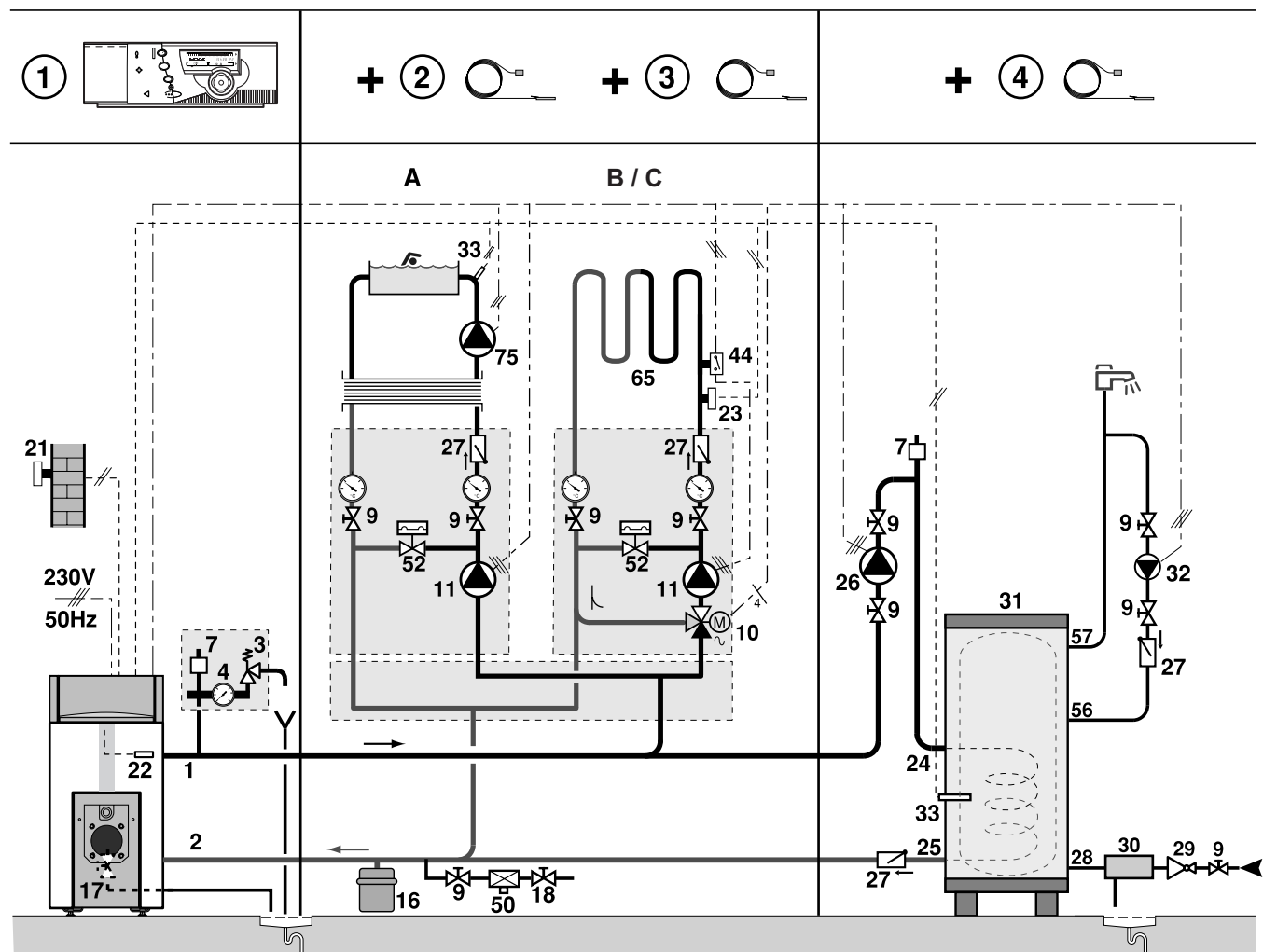
• Brûleur 1 allure :

Ce type d'installation doit être commandé par le tableau R (OE-tronic3) plus deux options "Sonde ECS" (Colis AD 212) et l'option "Sonde départ après vanne 3 voies" Colis (AD 199).

• Brûleur 2 allures - Brûleur modulant :

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (option)
- Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)
- 2 Options sonde ECS- Colis AD212 (option)



M000447

- ① Tableau d'origine ② Sonde ECS - Colis AD212 (option) ④ Sonde ECS - Colis AD212 (option)
- ③ Brûleur 1 allure :
Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)
ou
Brûleur 2 allures / Brûleur modulant :
Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - (Colis AD217)
+ Sonde de départ après vanne 3 voies - (Colis AD199)

* Brûleur 1 allure : Circuit B
Brûleur 2 allures / Brûleur modulant : Circuit B, C

Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

• Brûleur 1 allure :

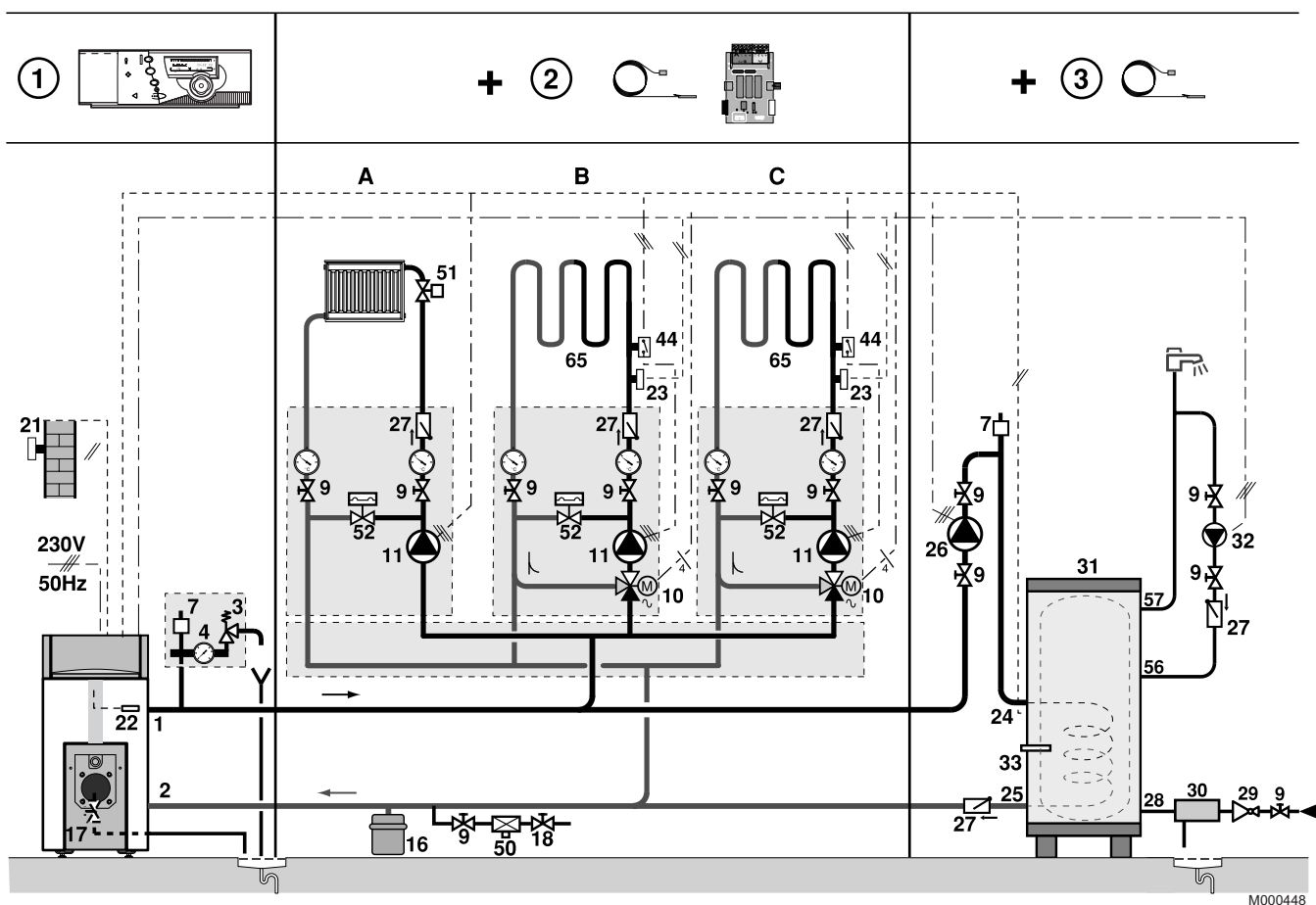
Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic3)**,
- Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)
- 1 Option "Platine vanne mélangeuse" + sonde de départ - Colis AD196
- 1 Option sonde ECS - Colis AD212

• Brûleur 2 allures - Brûleur modulant :

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (option)
- 2 Sondes de départ après vanne 3 voies- Colis AD199 (option)
- 1 Option "Platine vanne mélangeuse" + sonde de départ - Colis AD196
- 1 Option sonde ECS - Colis AD212



① Tableau d'origine

② Brûleur 1 allure :

1 Option "Platine vanne mélangeuse" + sonde de départ - Colis AD196
+ Sonde de départ après vanne 3 voies (Colis AD199)

ou

Brûleur 2 allures / Brûleur modulant :

Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies (Colis AD217)

+ 2 Sondes de départ après vanne 3 voies (Colis AD199)

③ Sonde ECS - Colis AD212 (option)

3 Raccordement à la cheminée

Le raccordement doit être conforme aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées.

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.
- Installer un modérateur de tirage (recommandé).

3.1 Détermination du conduit de fumées

Le tableau ci-dessous indique, par modèle de chaudières, les dimensions minimales de cheminée à respecter pour assurer le tirage nécessaire à la buse.

Type de chaudière	Puissance kW	Débit massique des fumées ^{(1) (2)} (13% CO ₂ au fioul) kg/h	Température de fumées ^{(1) (2)} (13% CO ₂ au fioul) °C	Cheminée : Dimensions minimales conseillées	
				Ø mini mm	Hauteur m
PK 264	40-50	83	< 195	150	5
PK 265	50-64	106	< 195	150	5
PK 266	64-78	129	< 195	180	5
PK 267	78-92	152	< 205	180	5
PK 268	92-100	166	< 205	180	5

* 1 Pa = 0.01 mbar

(1) : Puissance haute de la chaudière

(2) : Température chaudière : 80 °C (Température ambiante : 20 °C)

Dimensions minimales de la cheminée

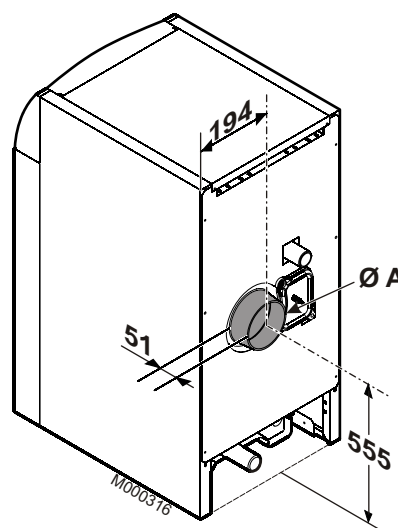
Pour concevoir la cheminée et déterminer son diamètre, suivre les recommandations SIA 384/4. Le constructeur doit tenir compte des caractéristiques spécifiques de tirage et de perte de charge du matériau et respecter la réglementation locale en vigueur.

3.2 Raccordement au conduit de fumées

L'appareil doit être installé suivant les règles de l'Art avec un tuyau étanche dans un matériel susceptible de résister aux gaz chauds de la combustion et aux condensations acides éventuelles.

Le raccordement entre la buse de la chaudière et le conduit de cheminée, d'une section au moins égale à celle de la buse, doit être le plus direct et le plus court possible.

Type de chaudière	Buse de fumées Ø A
PK 264 - PK 265	Ø 153
PK 266 - PK 267 - PK 268	Ø 180

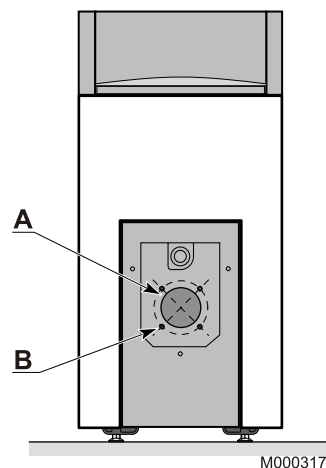


4 Raccordement du brûleur

4.1 Dimensions pour la fixation du brûleur

B = Perçage Ø 110, Prédécoupage Ø 130.

C = 4 x M8 sur Ø 150, 4 pointages sur Ø 170.



4.2 Positionnement du brûleur

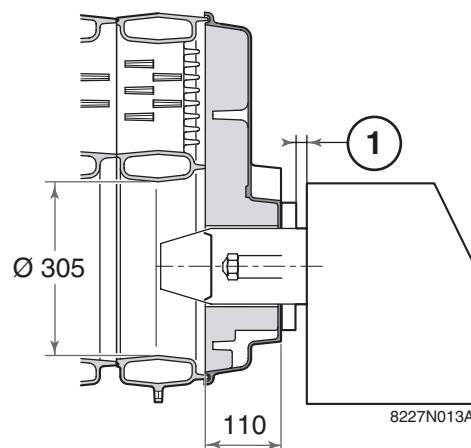
! La position de la tête du brûleur par rapport à l'isolant de la porte doit être respectée. La bonne position est assurée avec les brûleurs De Dietrich.

 Voir : Notice du brûleur.


Les combustibles suivants peuvent être utilisés :

- Fioul domestique EL selon DIN 51603 Partie 1
Utiliser exclusivement des brûleurs à pulvérisateur fioul conformes aux normes EN267 / DIN4787.
- Tous les gaz de combustion selon EN 437 ou DIN DVGW - fiche de travail G260/1
Utiliser exclusivement des brûleurs gaz soufflé conformes aux normes EN676 / DIN4788 (y compris le coffret de sécurité) et portant le n° DIN-DVGW.


La puissance de chauffe doit correspondre à la puissance nominale de la chaudière.



4.3 Raccordement, réglage, mise en service et maintenance

 Voir : Notice du brûleur.

5 Raccordements électriques

 Voir : Notice du tableau de commande.


6 Remplissage en eau de l'installation

Circuit de chauffage PK 260 - PK 260 + OBC

Effectuer le remplissage lentement par le point bas de l'installation chauffage :

- Soit par le robinet de remplissage et de vidange (voir dessin ci-dessus). Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- Soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (voir repère 50 schémas de principe ci-avant).

La purge d'air de l'installation s'effectue en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

 **Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.**

Echangeur du préparateur ECS PK 260 + OBC

Pour que la purge de l'échangeur du préparateur ECS puisse s'effectuer correctement, procéder comme suit :

- ▶ Dévisser le bouchon du purgeur automatique.
- ▶ Mettre le clapet anti-thermosiphon en position ouverte (**O**).


Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.

 **Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.**

7 Mise en service

 Voir :

- Notice du tableau de commande,
- Notice du brûleur,
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (L160, L250).

 **Le remplissage, la purge et les contrôles d'étanchéité des circuits ECS (éventuellement) et chauffage doivent se faire conformément aux notices préparateur d'ECS et chaudière.**

Entretien

1 Contrôle et nettoyage des principaux composants

1.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation. Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

⚠ Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

1.2 Organes de sécurité

Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité (en particulier la soupape du circuit chauffage).

2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

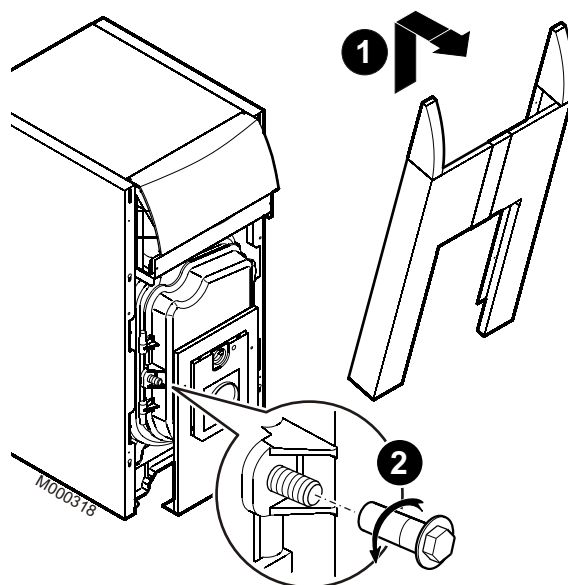
⚠ Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il est nécessaire de démonter le panneau/capot avant de la chaudière. Voir dessin ci-contre.

Opérations de nettoyage : Voir pages suivantes.

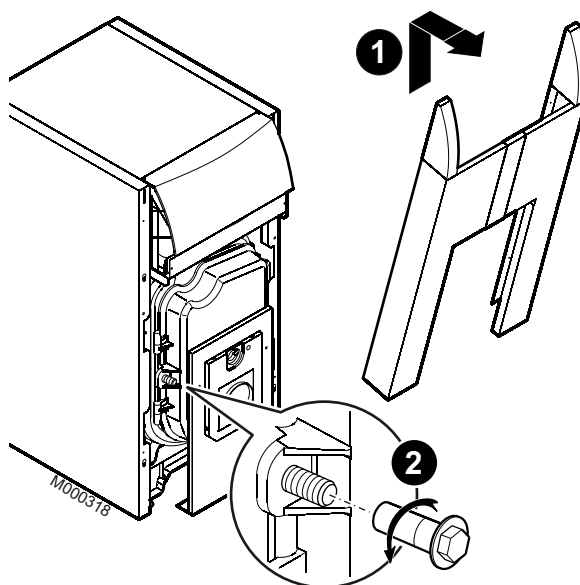
Après nettoyage et entretien :

- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter le capot avant.
- Effectuer les essais de bon fonctionnement et les mesures de combustion.

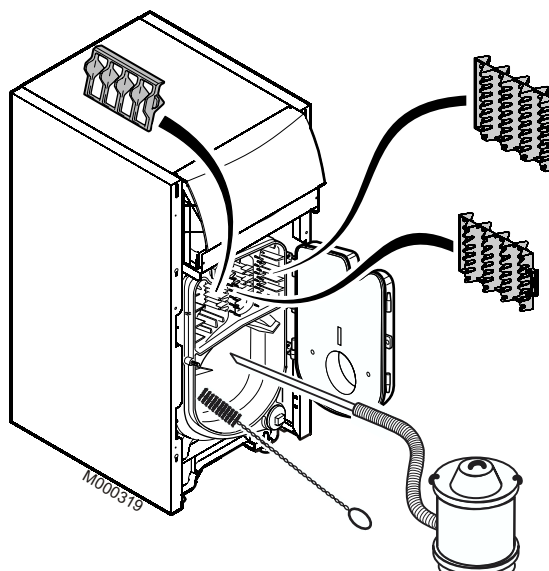


Ramonage manuel

- 1 Débrancher le câble brûleur.
- 2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates. Ouvrir la porte foyer.



- Enlever les accélérateurs de convection (nombre variable suivant le modèle de chaudière).
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet. Brosser également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Remonter la façade avant.



A. Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur. Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolisés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

B. Les produits

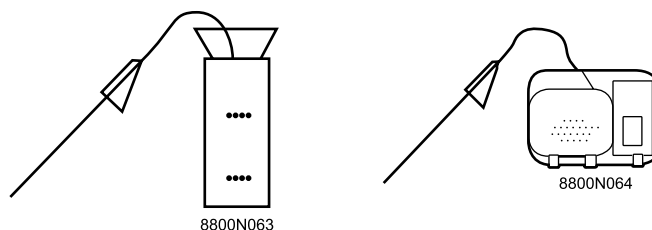
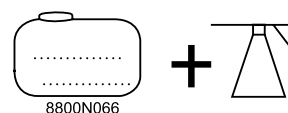
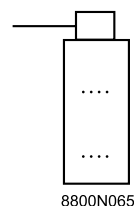
Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0.5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettent une application aisée en fond de foyer. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.

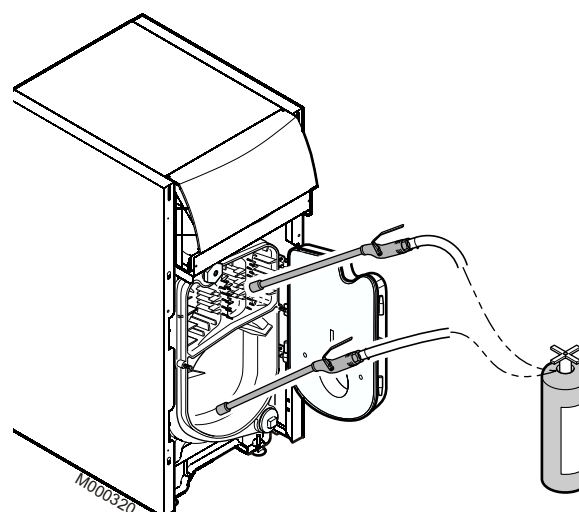


C. Mode opératoire

Le mode opératoire repris correspond aux cas standard d'utilisation. Se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température. Se référer aux instructions fournies avec le produit.
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 (en fonction du produit et de l'état de la chaudière).
- L'application avec le pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées. Il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m² de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0.05 à 0.2 l de concentré.

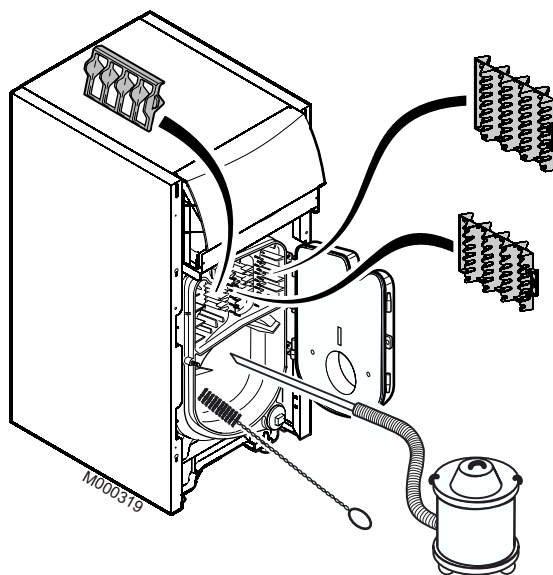


D. Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 min. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

E. Nettoyage

- Enlever les accélérateurs de convection (nombre variable suivant le modèle de chaudière).
- Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration. Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter la façade avant.



① Uniquement chaudière 3 éléments


2.2 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

3 Brûleur

 Voir : Notice du brûleur.

4 Préparateur d'eau chaude sanitaire

 Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Arrêt de la chaudière

Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.

Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.

Pièces de rechange - PK 260 - PK 260 + OBC

13/04/06 - 300008231-002-A

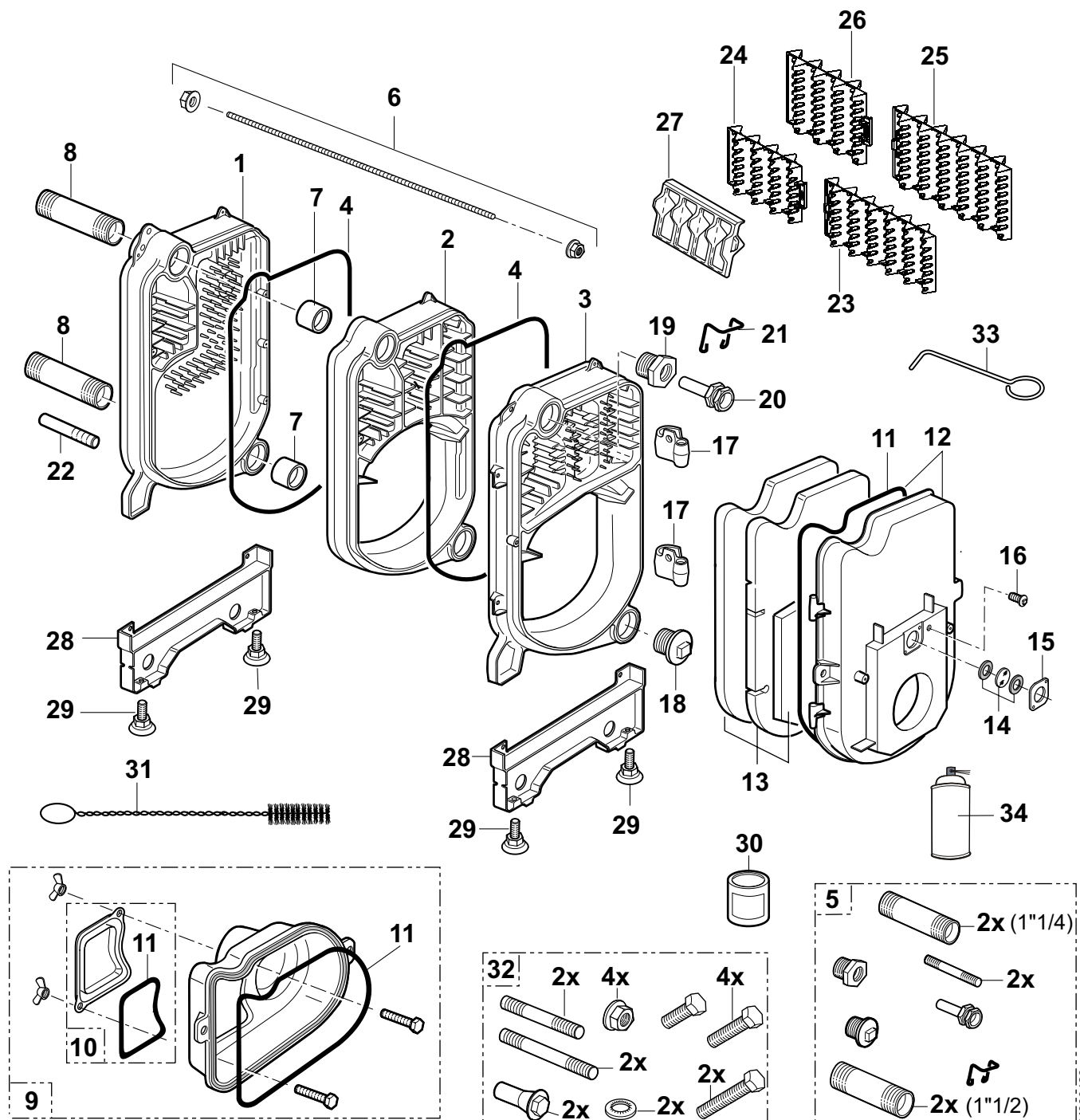
i Pour commander une pièce de rechange, il est **indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste**, en face du repère de la pièce désirée.



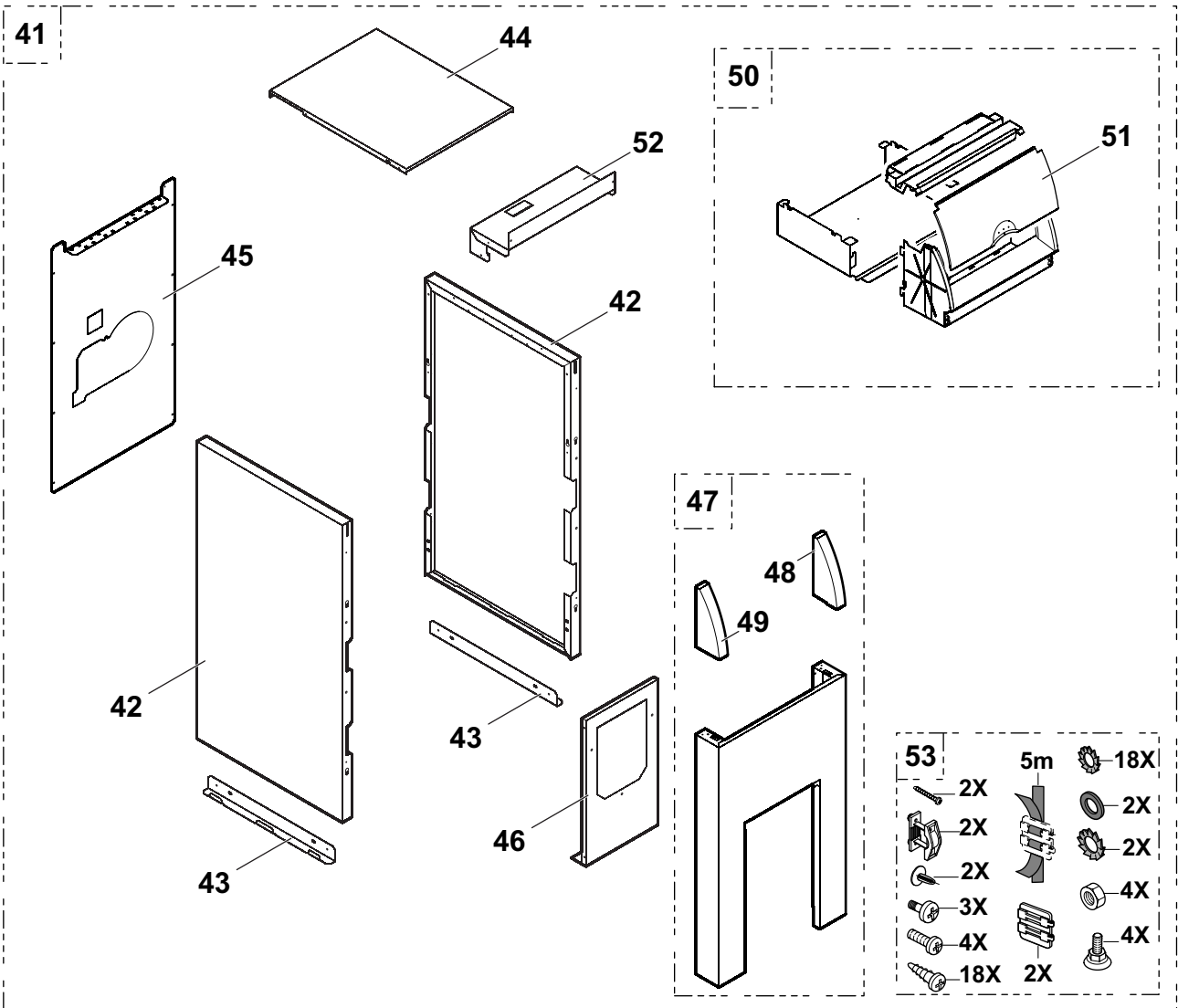
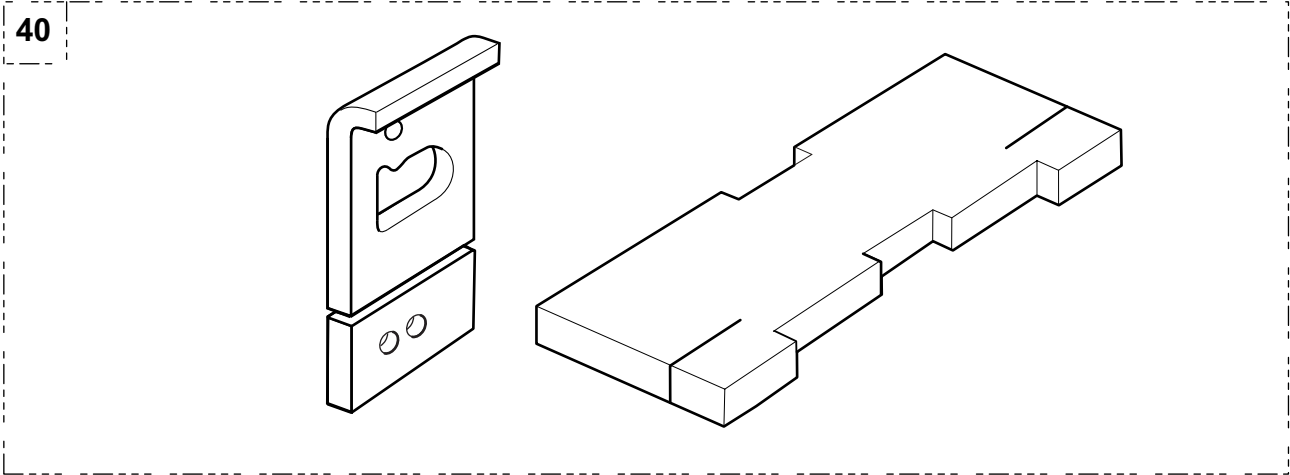
Voir aussi :

- Notice du tableau de commande : X, X2, R (OE-tronic 3), R (OE-tronic 3) + AD217.
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (OBC).

Corps de chaudière



Habillage + isolation PK 260



M000449

PK 260 - PK 260 + OBC

Repères	Code	Désignation
Corps de chaudière		
1	180119	Élément arrière - PK 260
2	200004871	Élément intermédiaire - PK 260
3	180121	Élément avant - PK 260
4	180122	Cordon Ø 8 silicone
5	8227-5503	Ensemble tubes + Bouchon
6	180126	Tige d'assemblage 440 mm - M8 - PK 264
6	8227-5507	Tige d'assemblage 440 mm - M8 - PK 265
6	180127	Tige d'assemblage 440 mm - M8 - PK 266
6	180128	Tige d'assemblage 440 mm - M8 - PK 267
6	180129	Tige d'assemblage 440 mm - M8 - PK 268
7	602714	Nipple peint
8	180123	Tube départ/retour 1"1/4"1/2 - PK 264, PK 265
8	180124	Tube départ/retour 1"1/2"1/2 - PK 266, PK 267, PK 268
9	180130	Buse Ø 150 - PK 264, PK 265
9	180131	Buse Ø 180 - PK 266, PK 267, PK 268
10	180132	Trappe de ramonage + Cordon
11	121870	Joint Ø 10.5 - 1 m
12	180133	Porte foyer PK 264, PK 265
12	180137	Porte foyer PK 266, PK 267, PK 268
13	701644	Isolation porte foyer complète - PK 264, PK 265
13	701645	Isolation porte foyer complète - PK 266, PK 267, PK 268
14	121128	Verre de voyant + Joint
15	700397	Bride regard
16	124811	Bouchon 1/4" NR290
17	180141	Charnière
18	122634	Bouchon 1"1/2
19	600503	Mamelon 1"1/2 - 1/2"
20	601024	Doigt de gant 1/2" longueur 200
21	120166	Ressort doigt de gant
22	180125	Tube de vidange 3/4
23	200004701	Accélérateur de convection central
24	200005164	Accélérateur de convection central court - PK 266, PK 267
25	200004702	Accélérateur de convection droit
26	200005165	Accélérateur de convection droit court - PK 266, PK 267
27	180143	Accélérateur de convection gauche - Longueur 375 mm - PK 264, PK 265, PK 266, PK 267
28	180150	Rehausse pour corps
29	180331	Pied réglable M_10x40
30	122666	Enduit pour nipple
31	120904	Brosse nylon Ø 70 x 100 - Longueur 77 mm
31	123100	Brosse nylon Ø 70 x 100 - Longueur 120 mm
32	180149	Sachet visserie corps
33	180148	Crochet pour accélérateur de convection
34	126581	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
34	9434-5103	Bombe de peinture retouches - Blanc
Isolation		
40	200005490	Isolation complète corps - 4 éléments
40	200005491	Isolation complète corps - 5 éléments
40	200005492	Isolation complète corps - 6 éléments

Repères	Code	Désignation
40	200005493	Isolation complète corps - 7 éléments
40	200005494	Isolation complète corps - 8 éléments
Habillage		
41	200004973	Habillage complet - 4 éléments
41	200004974	Habillage complet - 5 éléments
41	200004975	Habillage complet - 6 éléments
41	200044976	Habillage complet - 7 éléments
41	200004977	Habillage complet - 8 éléments
42	200004581	Panneau latéral - PK 264
42	200004582	Panneau latéral - PK 265
42	200004583	Panneau latéral - PK 266
42	200004584	Panneau latéral - PK 267
42	200004585	Panneau latéral - PK 268
43	200004560	Traverse latérale inférieure - PK 264
43	200004561	Traverse latérale inférieure - PK 265
43	200004562	Traverse latérale inférieure - PK 266
43	200004563	Traverse latérale inférieure - PK 267
43	200004564	Traverse latérale inférieure - PK 268
44	200004586	Chapiteau - PK 264
44	200004587	Chapiteau - PK 265
44	200004588	Chapiteau - PK 266
44	200004589	Chapiteau - PK 267
44	200004590	Chapiteau - PK 268
45	200004660	Panneau arrière complet
46	200004664	Panneau avant brûleur
47	200004988	Panneau avant complet
48	300006590	Joue droite
49	300006591	Joue gauche
50	200004989	Support tableau
51	9752-5390	Vitre
52	200004689	Traverse avant
53	200004670	Sachet visserie habillage

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex

☎ 03 89 37 00 84
☎ 03 89 37 32 74

Assistance Technique

☎ 01 56 70 45 32
☎ 01 56 70 45 33
☎ 01 56 70 45 34
☎ 01 46 86 13 04
✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

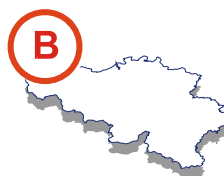
www.oertli.de



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

☎ 07141 24 54 0
☎ 07141 24 54 88
✉ info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.



Park Raghen
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN

☎ 015 - 45 18 30
☎ 015 - 45 18 34
✉ info@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico



Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH

☎ 01 806 41 41
☎ 01 806 41 00
✉ info@oertli-service.ch

www.heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1

☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33
✉ info@vescal.ch

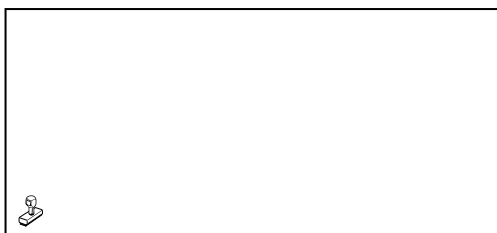
OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 16
F-68801 Thann Cedex

☎ +33 3 89 37 00 84
☎ +33 3 89 37 32 74



00494



AD061

La société OERTLI THERMIQUE SAS ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.